

Glossaire LOIC

Mise à jour de la version

Version: 2021/3

Date de publication: 31/08/2021

Date de mise en production: 01/10/2021

Liste des modifications

Page de garde

Page de garde

Glossaire

90530 - Informations sur l'interruption de carrière ou le crédit-temps
00910 - DATE DE DÉBUT

90535 - Convention collective de travail
00910 - DATE DE DÉBUT

Annexe

LOIC001_1 - Interruption de carrière - Crédit-temps : Type d'interruption

NUMERO DE ZONE: 00910	VERSION: 2021/3	DATE DE PUBLICATION: 31/08/2021
-----------------------	-----------------	---------------------------------

DATE DE DÉBUT
(Label XML : StartingDate)

BLOC FONCTIONNEL: Informations sur l'interruption de carrière ou le crédit-temps; Convention collective de travail
Code(s): 90530; 90535
Label(s) xml: InterruptionInformation; CollectiveLabourAgreement

DESCRIPTION:
 Dans le bloc 90530 (InterruptionInformation) : date de début de la période de l'interruption de carrière ou du crédit-temps.
 Dans le bloc 90535 (CollectiveLabourAgreement) : date de début d'entrée en vigueur de la convention collective de travail.

"Domaine de définition" est modifié:

DOMAINE DE DEFINITION:
 La date de début de l'interruption doit être supérieure ou égale à la date d'avertissement par le travailleur (01086 - DocumentDate).
 L'interruption doit commencer endéans les 6 mois après la date de la déclaration (00218 - FormCreationDate).
 Si une interruption "Congé thématique - Aidant-proche" est demandée, la date de début de l'interruption doit être supérieure ou égale au 01/09/2020.

REFERENCE LEGALE:
TYPE: Alphanumérique
LONGUEUR: 10
PRESENCE: Indispensable dans le bloc 90530 InterruptionInformation.
 Obligatoire dans le bloc 90535 CollectiveLabourAgreement si le numéro d'enregistrement n'est pas mentionné (convention d'entreprise).

FORMAT:
 AAAA-MM-JJ
 · AAAA est l'année
 · MM est le mois
 · JJ est le jour

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00910-001	B
Invalide	00910-003	B
Interdit	00910-005	B
Pas dans le domaine de définition	00910-008	B
Longueur incorrecte	00910-093	B
Incompatible avec la période de validité de la CCT	00910-492	B

Date de publication:

31/08/2021

L'annexe est modifiée: Vous trouverez le détail des modifications -en gras- dans les documents Word et PDF

Contenu de l'annexe: [+](#)



Annexe LOIC001_1_FR.pdf



Annexe LOIC001_1_FR.docx

Information intermédiaire:

Annexe LOIC001_1 :

Interruption de carrière - Crédit-temps : Type d'interruption

Code	Description
1000	Interruption de carrière
1100	Interruption de carrière - Fin de carrière
2000	Congé thématique - Soins palliatifs
3000	Congé thématique - Assistance médicale
3001	Congé thématique – Assistance médicale - Enfant hospitalisé
3002	Congé thématique – Aidant-proche
4000	Congé thématique - Congé parental
5000	Crédit-temps sans motif
5001	Crédit-temps avec motif - Prendre soin de son enfant de moins de 8 ans
5002	Crédit-temps avec motif - Octroyer des soins palliatifs
5003	Crédit-temps avec motif - Assister ou octroyer des soins à un membre du ménage ou de la famille jusqu'au 2ème degré souffrant d'une maladie grave
5004	Crédit-temps avec motif - Suivre une formation reconnue
5005	Crédit-temps avec motif - Octroyer des soins à son enfant handicapé de moins de 21 ans
5006	Crédit-temps avec motif - Assister ou octroyer des soins à son enfant mineur gravement malade ou à un enfant mineur gravement malade, faisant partie du ménage
5100	Crédit-temps - Fin de carrière